

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019-2020

SERVICE VIE SCOLAIRE

1/ L'Equipe Vie Scolaire : constitution d'équipe et fonctionnement

1A – 5 postes à temps plein affectés à la Vie Scolaire pour encadrer 540 élèves en moyenne depuis le début de l'année scolaire. Leur temps de présence est de 41h15 par semaine, ce qui couvre entièrement le temps scolaire de 7h30 à 16h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, et de 7h30 à 12h15 les mercredis. Il est à noter que les assistants d'éducation ne se sont pas inscrits à une formation universitaire ou professionnelle, et n'ont donc pas pu bénéficier des 200h annuelles en déduction des 1607h annuelles de travail, ce qui est dommageable, parce qu'ils auraient pu bénéficier d'une demi-journée hebdomadaire chacun, dans leurs emplois du temps respectifs, pour suivre cette formation. La solidarité de l'équipe a peut être d'ailleurs déterminé leurs choix, puisqu'ils hésitent à s'absenter une demi-journée pour ne pas « pénaliser » la charge de travail de leurs collègues .

1B – Une équipe expérimentée qui aurait besoin d'un poste supplémentaire

- Qui travaille ensemble depuis plusieurs années, **omniprésente**. L'arrivée cette année d'un nouvel assistant d'éducation a renforcé l'esprit d'équipe. Le fonctionnement de la Vie Scolaire, la gestion au quotidien des élèves, des absences et retards, des punitions et sanctions ont été assurés avec beaucoup de professionnalisme. La réactivité de l'équipe a été très efficace, le suivi des élèves pertinent, **toujours en lien avec la CPE**.
- **Qui travaille à flux tendus au quotidien** : gestion des entrées et sorties des élèves, que ce soit au portail principal ou pour les bus, encadrement sur les pauses et la demi-pension, encadrement sur les heures d'études, souvent chargées, gestion des élèves blessés ou malades en cas d'absence de l'infirmière, gestion des élèves exclus de cours, punis voire sanctionnés par inclusion ou TIG..., gestion des absences et des retards d'élèves
- Qui travaille en **collaboration étroite avec les autres personnels** : infirmière, assistante sociale, et l'équipe pédagogique
- Qui s'est investie cette année, dès janvier 2020, plus particulièrement dans le **suivi des élèves de 6èmes en lien avec les professeurs principaux** : chaque assistant d'éducation a pris en charge une classe de 6^{ème}, pour un accompagnement plus particulier sur les absences, les punitions, le travail scolaire, le suivi avec les familles
- Qui s'est impliquée dans le dispositif **Devoirs Faits**, pour accompagner des élèves volontaires trois soirs par semaine de 16h45 à 17h45

L'équipe des assistants d'éducation s'implique beaucoup pour le bon fonctionnement de la Vie Scolaire. Elle donne parfois aussi des « coups de main » que ce soit pour des tâches administratives ou aussi pour aider l'ouvrier professionnel .

Il serait nécessaire d'envisager de demander un poste supplémentaire : les effectifs d'élèves augmentent d'année en année (30 de plus l'année dernière, 30 de plus prévus pour 2020-2021, soit en 2 ans + 8%) mais le nombre de postes reste le même, les temps de récréation et de demi-pension étant toujours plus lourds à gérer, et la gestion de la sécurité des élèves plus importante

2/ Gestion des absences et retards des élèves

2A/ Présentation des taux d'absentéisme et de retard

TAUX D'ABSENTÉISME ELEVES 2019-2020

	6èmes	5èmes	4èmes	3èmes	MOY 2019-2020	MOY 2018-2019
SEPTEMBRE	2,17%	2,83%	2,81%	2,87%	2,68%	2,43%
OCTOBRE	3,89%	3,64%	3,54%	5,64%	4,03%	4,11%
NOVEMBRE	5,61%	6,97%	3,58%	6,02%	5,43%	5,31%
DECEMBRE	9,93%	7,87%	9,32%	11,99%	9,57%	6,23%
JANVIER	8,89	5,64%	5,67%	6,79%	6,98%	5,40%
FEVRIER	12,17%	11,31%	12,45%	3,74%	10,42%	5,90%

Par rapport à l'année scolaire 2018-2019, les taux d'absentéisme se sont maintenus à un niveau bas au cours des trois premiers mois de l'année scolaire 2019-2020. En revanche, pour les mois de décembre 2019, janvier et février 2020, les taux ont fortement augmenté. Les chiffres pour le 3^{ème} trimestre ne figurent pas : en raison de la crise sanitaire, les pourcentages enregistrés n'ont aucune valeur et ne sont pas exploitables.

Pour ce qui concerne les retards des élèves, le taux moyen par mois est très bas : il oscille entre 0.1% et 0.5%, ce qui est identique au taux relevé en 2018-2019.

2B/ Gestion et suivi des absences des élèves

Au quotidien, les assistants ont assuré systématiquement les appels des/ aux familles pour être en lien avec elles, et ont toujours fait le lien avec la CPE. Plus particulièrement cette année, avec la mise en place du tutorat des classes de 6èmes par les assistants d'éducation, le suivi des absences des élèves de 6èmes a été plus pointu à partir de janvier 2020. Les incidences sur du moyen ou du long terme de ce suivi plus précis ne peuvent pas être mesurées puisque la période d'observation a été trop courte en raison de la crise sanitaire.

Le lien avec les familles a été ainsi plus fort, l'outil Pronote complétant le lien téléphonique : les parents suivent en grande majorité les absences et retards de leurs enfants, et sont plus réactifs. En revanche, le retour des mots d'excuse lorsque l'élève réintègre le collège n'est pas encore un automatisme pour la plupart des élèves : les parents et les enfants ont trop souvent tendance encore à considérer que l'appel téléphonique suffit. Ce point sera à travailler pour les prochaines années.

2C/ Analyse de l'absentéisme

- Les absences des élèves inscrits en ULIS sont plus fortes : ce public d'élèves, plus fragile et plus en difficultés par rapport à la chose scolaire, appréhende plus l'école, est moins à l'aise, et même si, depuis cette année, ils sont directement inclus en classes banales à la rentrée, l'intégration avec les autres reste problématique pour ces enfants.
- 8 enfants « décrocheurs » sur l'année :
 - 2 en classes de 3^{ème} (1 garçon et une fille), a-scolaires
 - 2 filles en classes de 4^{ème} (a-scolaire et phobique)
 - 2 en classe 5^{ème} (anorexie pour l'une, hospitalisation prolongée pour la 2^{ème}, relevant d'ULIS)
 - 2 en classes de 6^{ème} (problème de socialisation et phobie scolaire)

pour lesquels le GPDS du collège a saisi les partenaires de l'Education Nationale ou institutionnels et locaux (accompagnement par les assistants sociaux scolaires ou du secteur, suivi médical ou psychologique par les personnels ou les partenaires)

- Autres motifs :

Pour les mois de décembre 2019, janvier et février 2020, les motifs d'absences sont majoritairement

- Des problèmes de santé et maladie, pour 40% des absences en décembre, 65% en janvier, et 75% en février
- Des raisons familiales et de transport pour 25% des absences en décembre et janvier.
- Des rendez-vous extérieurs (médicaux le plus souvent) qui ne peuvent pas toujours être pris en dehors des horaires du collège

Le contexte géographique, la dépendance aux circuits de transport scolaire, le problème de la mobilité, l'éloignement et les difficultés à obtenir des rendez-vous administratifs et médicaux ont un réel impact sur les taux d'absentéisme des élèves. Les parents nous font part régulièrement de ces difficultés.

Enfin, les jours de grève de décembre ont aussi relativement influencé les chiffres de ce mois-ci, dans une proportion de 10%.

3/ Gestion des punitions et sanctions

3A/ Statistiques-comparaisons avec 2018-2019

STATISTIQUES DES PUNITIONS

	confiscation objets	confiscation objets	exclusion de cours	exclusion de cours	retenue TIG	retenue TIG
	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020
6èmes	TR1 /1 TR2/ 1	TR1 /0 TR2/ 2	TR1 /14 TR2/ 11	TR1 /10 TR2/ 14	TR1 /30 TR2/ 49	TR1 /17 TR2/ 18
5èmes	TR1 /1 TR2/ 9	TR1 /1 TR2/ 2	TR1 /26 TR2/ 50	TR1 /14 TR2/ 26	TR1 /46 TR2/ 42	TR1 /32 TR2/ 36
4èmes	TR1 /3 TR2/ 3	TR1 /0 TR2/ 6	TR1 /15 TR2/ 40	TR1 /23 TR2/ 31	TR1 /32 TR2/ 27	TR1 /29 TR2/ 38
3èmes	TR1 /10 TR2/ 9	TR1 /0 TR2/ 1	TR1 /20 TR2/ 19	TR1 /26 TR2/ 29	TR1 /13 TR2/ 12	TR1 /26 TR2/ 28
TOTAUX	37	12	77+123 = 200	73+98 = 171	124+184 = 308	104+122=226

STATISTIQUES DES SANCTIONS

	Exclusions temporaires	Exclusions temporaires	inclusions	inclusions	Avertissements Conseils de classe	Avertissements Conseils de classe
	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020
6èmes	TR1 /1 TR2/ 2	TR1 /0 TR2/ 1	2	0	TR1 / ? TR2/ 3	TR1 / ? TR2/ 2
5èmes	TR1 /2 TR2/ 7	TR1 /3 TR2/ 3	2	4	TR1 / ? TR2/ 19	TR1 / ? TR2/ 9
4èmes	TR1 /0 TR2/ 4	TR1 /4 TR2/ 1	3	1	TR1 / ? TR2/ 28	TR1 / ? TR2/ 28
3èmes	TR1 /1 TR2/ 1	TR1 /4 TR2/ 2	1	0	TR1 / ? TR2/ 7	TR1 / ? TR2/ 14
TOTAUX	4 + 15	11+7	8	5	=57	= 53

3/B Analyse des statistiques

- Pour les punitions : entre 2018-2019 et 2019-2020, en comparant seulement les deux premiers trimestres de ces deux années scolaires, **- 15% d'exclusions de cours et - 25% de retenues et TIG**
- Pour les sanctions, les chiffres sont quasiment équivalents entre les deux années scolaires, les inclusions étant un peu moins nombreuses cette année.

Alors que les effectifs d'élèves ont augmenté cette année.

Cependant, pour les punitions, l'analyse des chiffres n'est pas révélatrice : chaque adulte qui punit ne procède pas toujours de la même manière ou sur les mêmes critères. La pratique des adultes n'est pas encore harmonisée, et si certains punissent « officiellement » par une retenue qui est notifiée aux familles, d'autres font le choix d'une punition qui sera moins lisible, même si le travail demandé existe bel et bien. La réflexion entamée à ce sujet en conseil pédagogique en juillet 2019 et en début d'année scolaire reste à poursuivre

3/C Gestion des punitions

Pour ce qui est des exclusions de cours, gérées par la Vie Scolaire, les enseignants ont bien utilisé le coupon prévu à cet effet, ce qui a permis une meilleure lisibilité pour les assistants d'éducation, et pour l'information transmise quotidiennement via Pronote aux familles. La gestion des élèves exclus sur la dernière heure du matin (de 11h10 à 12h05) est cependant problématique pour la Vie Scolaire : il s'agit du temps de repas pour l'équipe avant la demi-pension, et les assistants d'éducation gèrent aussi les élèves qui sont en permanence. L'encadrement d'élèves exclus sur ce temps là est moins efficace, l'impact sur le comportement des « punis » moins significatif.

Les retenues sont très majoritairement effectuées sous la responsabilité de la Vie Scolaire. Certains collègues décident d'encadrer eux-mêmes les élèves qu'ils ont punis, dans leurs salles, sur des temps de cours avec d'autres classes, par exemple, lorsque le-la puni-e n'a pas cours.

Deux remarques à noter:

- La salle dite de « punitions » est parfois trop petite (dès qu'elle accueille 3 élèves punis ou exclus de cours par exemple, ce qui est souvent le cas), et est trop proche du bureau d'accueil de la Vie Scolaire. Le calme et le silence ne sont pas garantis, vu les passages, coups de fils, accueil d'autres élèves ou de parents, ce qui « offre une distraction bienvenue » à nos punis
- Encadrer les punis pendant un cours par le professeur concerné semble avoir un impact plus grand que dans les conditions citées ci-dessus : les élèves sont plus marqués par la punition, et la prise en charge par le professeur est plus efficace, dans le sens où cette façon d'opérer permet au collègue de dialoguer avec le-la puni-e et de revenir sur les circonstances ou la valeur de la punition.

4/ Gestion des temps Vie Scolaire : récréations et demi-pension, études

Une très grande majorité d'élèves utilise les transports scolaires, ce qui implique que, sur la journée entière, ils sont nombreux à rester au collège, même en cas d'absence de cours. Cela implique un encadrement important, et dans des lieux devenus exigus avec l'augmentation des effectifs, et avec une équipe dont le nombre est resté le même.

Une salle de permanence trop petite à certaines heures, une cour qui devient un vrai « chaudron » lors des récréations et de la demi-pension, un self restreint en places assises, ce qui augmente le temps de service de repas, et crée des retards parfois pour les derniers élèves qui passent au self, les conditions dans lesquelles les élèves et les assistants d'éducation évoluent sur ces temps sont compliquées et sont sujettes à des tensions entre élèves d'une part, et parfois, entre la Vie Scolaire et les enfants. L'encadrement des élèves ne peut être optimal. Le fait que tous se retrouvent sur les mêmes temps dans un même lieu créent ces tensions, et cela ne peut qu'impacter ensuite les cours.

5/ Citoyenneté et projets

- Formation des délégués assuré par la CPE : préparation des élections, formation régulière pour les conseils de classes et pour les représentants des délégués au Conseil d'Administration
- Éco – délégués : début de mise en route des projets écologiques , interrompus par la crise sanitaire
- Pas d'activation du Conseil de Vie Collégienne pour cette année scolaire
- Préparation de projet sur la sécurité routière (prévu en avril 2020, et donc reporté)
 - en collaboration étroite avec les animateurs du Secteur Jeunesse : Formation à l'ASSR 1 et 2 pour les 5èmes et 3èmes, semaine de la mobilité pour les 4èmes reportée en septembre 2020
 - Avec les services compétents de la Région pour les transports scolaires , pour les exercices d'évacuation des bus pour les classes de 6èmes
- Prévention Internet auprès des 6èmes : intervention de notre référent Gendarmerie, M. FRUGIER , auprès de toutes les classes

6/ Gestion du COVID 19- le rôle de la Vie Scolaire

La Vie Scolaire a été très active pendant la crise sanitaire :

6A/ Continuité pédagogique

- En début de chaque semaine, les assistants d'éducation ont systématiquement photocopié les cours et les exercices donnés par l'équipe pédagogique en distanciel, pour les familles qui en ont fait la demande (22 élèves concernés), soit parce que le réseau internet est déficient ou que les familles ne sont pas connectées, soit en raison de sous équipements informatiques . Ce sont aussi les assistants d'éducation qui ont accueilli les familles qui se déplaçaient pour récupérer les cours. Ces moments ont été propices aussi aux échanges avec les parents pour garder le lien, les rassurer, les conseiller.
- En lien avec les professeurs principaux, notamment de 6èmes et de 5èmes, la Vie Scolaire a contacté régulièrement les familles par téléphone pour faire un point sur le confinement, leurs réussites, leurs difficultés à gérer et accompagner leurs enfants dans la continuité pédagogique. Ces entretiens ont été l'occasion pour les parents de pouvoir exprimer leurs inquiétudes, poser leurs questions, d'être aussi rassurés et de faire retomber l'anxiété vécue à la maison.
- Un certain nombre de familles n'ayant pas activé ou ayant perdu leurs codes d'accès aux téléservices et à Pronote, la CPE a très régulièrement accompagné par téléphone les parents dans la création de leurs comptes, en leur fournissant les codes et en les guidant dans la première connexion.

6B/ Sortie du confinement-préparation du retour des élèves

La Vie Scolaire a été très investie dans la préparation des locaux avec les agents et la Direction de l'établissement, dans la réflexion pour anticiper le fonctionnement au quotidien et les difficultés engendrées par l'application du COVID, et pour faire le lien avec les familles qui ont appelé pour se renseigner sur les conditions de retour proposées par le collège.

6C/ La prise en charge des élèves revenus dans l'établissement

Les assistants d'éducation ont été très réactifs, et patients, très attentifs aussi aux angoisses des élèves. Ils ont quotidiennement assuré l'application scrupuleuse des consignes de protection sanitaire par les élèves, ils ont assuré le lien avec les professeurs et les agents pour les classes, ils ont pris le temps de s'entretenir

individuellement avec les élèves, ils ont aussi assuré des animations sur les temps de pause pour rendre plus agréable le quotidien des jeunes.

7/ Tâches annexes menées par la CPE cette année :

- Suivi des élèves en décrochage scolaire et travail en collaboration avec les professeurs principaux, les intervenants sociaux et éducatifs de l'Education Nationale et du secteur, en lien avec les familles
- Encadrement des AESH, organisation de leurs emplois du temps, gestion de leurs absences et de leurs remplacements, lien avec l'équipe d'AESH (réunions bi-mensuelles) pour le suivi, lien avec les familles des enfants notifiés MDPH et avec les professeurs principaux, lien étroit et collaboration avec la référente MDPH, suivi des dossiers lors des ESS...
- Organisation et suivi du Dispositif Devoirs Faits : organisation humaine, matérielle, emplois du temps, lien avec les familles ...
- Aide à la gestion des manuels scolaires pour seconder la gestionnaire (absence de la secrétaire attitrée)

8/ Quels objectifs pour l'année scolaire prochaine ?

- Améliorer le suivi des absences, et systématiser la récupération des cours pour les élèves absents afin d'éviter d'éventuels « décrochages scolaires »
- Développer l'usage de Pronote pour la gestion des appels en étude
- Implication des ASSEDUS dans le suivi des élèves par classe à renforcer : suivi des futurs 5èmes (actuels 6èmes) dans la continuité du suivi débuté cette année, et suivi des nouveaux 6èmes construit sur les mêmes bases que cette année, en lien étroit avec les professeurs principaux
- Réfléchir à un réaménagement de la journée scolaire ? (horaires, sorties en décalé) puisque la cour et les salles ne sont pas extensibles
- Relancer la réflexion sur l'harmonisation des punitions, sur une échelle commune à tous ?
- Relancer les projets citoyens déjà entrepris, et les projets mis en veille (développement durable notamment avec les Eco Délégués) :

1/ Prévention et formation à la Sécurité Routière : les projets menés ou prévus en 2019-2020 sont à poursuivre de manière identique en 2020-2021

2/ la prévention sur l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux peut être étoffée : en complément de l'intervention de Monsieur FRUGIER, la professeure documentaliste, Mme HARICOT FEYLER, et la CPE souhaitent monter un projet d'éducation aux médias et à l'utilisation d'internet, avec une intervention possible d'un animateur de prévention du Secteur Jeunesse et des « Promeneurs du Net »